



Pour diffusion immédiate : 23/07/2025

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL ANNONCE UN FINANCEMENT DE 30 MILLIONS DE DOLLARS ET SIGNE UNE LOI VISANT À RENDRE PLUS ABORDABLE LE REMPLACEMENT DE SYSTÈMES DE FOSSES SEPTIQUES DÉFAILLANTS QUI NUISENT À LA QUALITÉ DE L'EAU

La loi S8241-A/A8807 facilite l'installation de systèmes de fosses septiques modernes, qui réduisent considérablement la pollution de l'eau, et la rend plus abordable pour les New-Yorkais.

Le Programme de remplacement des systèmes septiques de l'État cible les zones géographiques prioritaires comme Long Island qui dépendent de nappes aquifères à source unique

Un financement encourage le remplacement des anciens systèmes de fosses septiques et d'aisance afin de prévenir la pollution de l'eau

La gouverneure Kathy Hochul a signé aujourd'hui une loi qui facilite l'installation de systèmes de fosses septiques modernes et la rend plus abordable pour les New-Yorkais, afin de réduire considérablement la pollution de l'eau, de protéger la santé publique et d'améliorer la qualité de l'eau. Elle a également annoncé un investissement de 30 millions de dollars dans le cadre du 5^e cycle du Programme de financement de remplacement des systèmes de fosses septiques. Cette initiative couronnée de succès aide les propriétaires de logement à mettre à jour ou à remplacer des systèmes défectueux, notamment ceux qui ont un impact sur les plans d'eau désignés comme zones prioritaires.

La gouverneure Hochul a déclaré : « L'accès à l'eau potable est un droit fondamental, et les collectivités de Montauk à Buffalo méritent des infrastructures d'eau sûres et fiables. Les ressources hydrauliques de Long Island sont essentielles pour les habitants, pour l'économie locale, ainsi que pour la faune et la flore qui vit là. Je m'engage à protéger la santé de tous les New-Yorkais, et ce projet de loi est une promesse faite aux générations futures que nous allons préserver la durabilité et la résilience de notre État, tout en garantissant, à tous, un accès à une eau salubre. »

Les subventions de 30 millions de dollars annoncées aujourd'hui sont accordées par la Société des installations environnementales de l'État de New York (New York State

Environmental Facilities Corporation), sous la coordination des départements de la santé (Department of Health, DOH) et de la préservation de l'environnement (Department of Environmental Conservation, DEC). En effet, elles s'inscrivent dans le cadre de l'engagement pionnier à l'échelle nationale que l'État a pris pour moderniser les réseaux d'eau et d'égouts vieillissants. L'État de New York fournira des fonds aux comtés pour rembourser aux propriétaires éligibles une partie du coût lié au remplacement des fosses d'aisance et des fosses septiques, et de l'installation de systèmes plus efficaces sur le plan environnemental, tels que des fosses septiques plus perfectionnées.

La nouvelle loi permet aux propriétaires éligibles d'obtenir le remboursement de 50 % des coûts couverts par cette offre, dans une limite de 10 000 dollars, pour l'installation d'un système conventionnel, ou de jusqu'à 75 % des coûts, dans une limite de 25 000 dollars pour l'installation d'un système septique perfectionné. L'objectif est de faire en sorte que ces systèmes plus perfectionnés soient aussi voire plus abordables que les systèmes traditionnels. Les comtés peuvent également fixer des taux de remboursement incitatifs progressifs pour les projets de fosses septiques afin de maximiser la participation au programme et les objectifs de réduction de la pollution.

Les systèmes septiques obsolètes ou défectueux contribuent de manière significative à la pollution par les nutriments à New York et favorisent la prolifération d'algues nuisibles ce qui entraîne une dégradation de la qualité de l'eau. Bien qu'il soit souvent plus coûteux d'investir dans un système de fosse septique perfectionné que dans un traitement conventionnel des eaux usées, ces solutions contribuent grandement à améliorer la qualité de l'eau à Long Island. Ces systèmes plus perfectionnés sont, en effet, spécialement conçus pour réduire la pollution par l'azote, limiter l'impact du phosphore et des substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) sur la santé publique et environnementale et améliorer la qualité de l'eau en luttant contre les proliférations d'algues nuisibles.

La signature du projet de loi d'aujourd'hui, dans le comté de Suffolk, s'appuie sur les investissements records du gouverneur en faveur de l'eau propre. Ces investissements s'inscrivent dans la stratégie plus large de l'État de New York qui consiste à maximiser l'impact des fonds alloués par l'État et le gouvernement fédéral aux infrastructures, afin que chaque région bénéficie d'une eau plus propre, de systèmes plus sûrs et d'une viabilité à long terme. Au total, les deux tiers des fonds annoncés aujourd'hui, soit 20 millions de dollars, seront directement affectés à des projets dans le comté de Suffolk, afin de contribuer à la protection de la nappe aquifère à source unique et des autres plans d'eau de la région.

Amanda Lefton, commissaire au Département de la préservation de l'environnement de l'État de New York, a déclaré : « Le bilan de la gouverneure Hochul en matière de protection de la qualité de l'eau à Long Island est incontestable et s'améliore encore avec les investissements annoncés aujourd'hui. Le remplacement des systèmes septiques inadéquats prévient l'infiltration de substances polluantes dans nos fragiles cours d'eau et améliore durablement la qualité de l'eau dans tout l'État.

Cette nouvelle loi permet de remplacer, à prix raisonnable, d'anciennes fosses septiques par des systèmes perfectionnés, tandis que le nouveau financement de 30 millions de dollars encouragera une approche efficace et sensée pour réduire la contamination et protéger la qualité des eaux new-yorkaises. »

Maureen A. Coleman, présidente-directrice générale de la New York State Environmental Facilities Corporation, a déclaré : « La qualité de l'eau à Long Island est une question vitale, non seulement pour l'environnement, mais aussi pour la santé publique, l'amélioration de la qualité de vie et le florissement des économies locales. C'est pourquoi, au cours des deux dernières années, l'EFC s'est engagé à verser plus d'un milliard de dollars sous forme de subventions et de prêts à faible taux afin d'aider Long Island à moderniser ses infrastructures hydrauliques et à protéger sa nappe aquifère à source unique. Cet investissement de 30 millions de dollars et les initiatives prises par la gouverneure Hochul nous permettent de faciliter les démarches des propriétaires et des entreprises de notre État qui souhaitent remplacer des systèmes de fosses septiques vieillissants afin de limiter la pollution et ses dégâts. Il s'agit d'une solution locale, intelligente, qui portera des fruits à long terme. »

Dr James McDonald, commissaire à la santé de l'État de New York, a déclaré : « Tous les New-Yorkais doivent pouvoir être sûrs d'avoir accès à une eau pure, sans polluants. L'investissement de 30 millions de dollars annoncé aujourd'hui dans le cadre du Programme de financement de remplacement des systèmes de fosses septiques, associé avec la législation signée par la gouverneure Hochul, permettra de réduire les frais importants associés à ces modernisations importantes d'infrastructures et donc de protéger davantage de collectivités de problèmes d'eaux contaminées. C'est un investissement sensé pour la santé de tous les New-Yorkais. »

Pete Harckham, Sénateur d'État, a déclaré : « La modernisation des systèmes de fosses septiques à New York est une question essentielle. Il s'agit de protéger nos cours d'eau, notre santé publique et l'environnement... mais le coût peut être élevé. Cette nouvelle loi, qui garantit le remboursement des nouveaux systèmes, y compris des unités de traitement sophistiquées, permettra aux propriétaires de logements de moderniser leurs infrastructures sans se ruiner, tout en préservant les nappes aquifères locales et les autres ressources fragiles qui assurent l'alimentation en eau potable. Merci à la gouverneure Hochul, au Département de la préservation de l'environnement de l'État de New York et à Rebecca Kassay, qui a porté ce projet de loi devant l'assemblée, pour le rôle moteur qu'ils ont joué dans cette initiative. »

Rebecca Kassay, membre de l'Assemblée, a déclaré, « La plupart des New-Yorkais sont désireux d'agir pour protéger notre environnement, mais il arrive que des questions de budget empêchent les familles d'aller au bout de leur démarche. Les systèmes septiques obsolètes ou défectueux représentent une source importante de pollution par les nutriments à New York, particulièrement à Long Island. Ils favorisent la prolifération d'algues nuisibles, entraînent la mort des poissons et dégradent la qualité de l'eau. Les dernières technologies de fosses septiques sont beaucoup plus efficaces pour le traitement des eaux usées, mais leur coût les place souvent hors de portée de

nombreuses familles, sauf si l'État apporte un soutien financier. Je suis fière de travailler aux côtés de la gouverneure et de nos autres collègues pour élaborer cette solution qui, tout en protégeant davantage nos eaux, répond aux problèmes de coûts à Long Island. »

L'exécutif du comté de Suffolk, Ed Romaine, a déclaré : « La subvention pour les fosses septiques sera d'une importance capitale pour soutenir les efforts déployés dans le comté de Suffolk afin de protéger nos eaux, nos sols et nos estuaires. Je me réjouis des mesures prises par l'État de New York pour nous aider à atteindre cet objectif. »

Jason Richberg, chef de file de la minorité législative du comté de Suffolk, a déclaré : « Ce projet de loi est un investissement sensé dans la santé et la résilience de nos communautés. Il placera le comté de Suffolk à la pointe de la protection environnementale et des opportunités économiques. Les systèmes de fosses septiques en voie d'obsolescence représentent l'une des menaces les plus graves qui planent sur l'environnement de Long Island. Installer des systèmes plus propres et plus efficaces, cela signifie que moins de polluants s'infiltreront dans nos eaux souterraines et nos cours d'eau. Chaque dollar dépensé ici fournit de l'eau salubre à nos familles, soutient les entreprises locales et représente de véritables économies, à long terme, sur la maintenance. Dans ma circonscription, les coûts élevés liés au remplacement des fosses septiques obsolètes dissuadent souvent les propriétaires et les petites entreprises de passer à des systèmes plus performants. L'augmentation des niveaux de remboursement contribuera à lever cet obstacle financier et permettra aux familles de travailleurs et aux entrepreneurs locaux de prendre le contrôle de la gestion de leurs eaux usées. Ce n'est pas une simple question de fosses septiques. Il s'agit de préserver notre qualité de vie, de prendre soin de nos petites entreprises et d'assumer nos responsabilités vis-à-vis des générations futures. »

Adrienne Esposito, directrice exécutive de la Campagne des citoyens pour l'environnement (Citizens Campaign for the Environment, CCE), a déclaré : « Cet important projet de loi sur les fosses septiques apporte la solution au problème de pollution des eaux usées dans nos baies et nos ports. La pédagogie et les mesures incitatives permettront de faire évoluer la mentalité du grand public. Cette loi est importante, car elle encouragera le public à remplacer des systèmes d'égouts et de fosses septiques obsolètes par de nouvelles installations de traitement des eaux usées ! Ce programme est déjà un succès dans les comtés de Nassau et de Suffolk. Nous avons maintenant la possibilité d'en déployer les bienfaits à plus large échelle encore. Nous sommes ravis que la gouverneure Hochul signe cette loi essentielle sur la qualité de l'eau et nous la remercions pour son engagement continu en faveur de la salubrité de l'eau. CCE remercie également le sénateur Harckham et la députée Rebecca Kassay qui ont présenté ce projet de loi cette année. »

Bill Ulfelder, directeur exécutif de The Nature Conservancy à New York, a déclaré : « The Nature Conservancy félicite la gouverneure Hochul pour la loi qu'elle a signé afin de rendre les systèmes d'assainissement de l'eau abordables pour les propriétaires et de fournir un financement essentiel aux projets liés à l'eau salubre.

L'élargissement du Programme de financement de remplacement des systèmes de fosses septiques décidé par l'État ira encore plus loin, au sein du comté de Suffolk, en permettant le financement local de projets d'infrastructures hydrauliques, approuvés à une large majorité par les électeurs du comté de Suffolk l'année dernière. Essentiels à la santé publique, les projets relatifs aux infrastructures hydrauliques garantissent une eau potable propre, améliorent la qualité de vie et empêchent la pollution d'atteindre nos baies, nos ports, nos lacs et nos rivières. The Nature Conservancy remercie le sénateur Harckham et la députée Kassay qui ont porté ce projet de loi pour l'élargissement du programme, ainsi que la gouverneure Hochul et Environmental Facilities Corporation qui ont permis la mise en place de cet important programme de subventions. »

Julie Tighe, présidente de la New York League of Conservation Voters, a déclaré :

« Chacun et chacune doit pouvoir avoir accès à une eau salubre. Les fosses septiques et d'aisance vieillissantes contaminent les nappes phréatiques et les cours d'eau, tout particulièrement à Long Island. L'élargissement du Programme de financement de remplacement des systèmes de fosses septiques, associé à l'investissement de 30 millions de dollars annoncé par la gouverneure, constitue une avancée majeure pour la santé publique. Nous félicitons la gouverneure Hochul qui a signé cette mesure essentielle, ainsi que le sénateur Harckham et la députée Kassay pour leur rôle prépondérant dans son adoption par le corps législatif. »

En 2017, l'État de New York a lancé une initiative complète visant à moderniser, sur plusieurs années, les infrastructures d'approvisionnement en eau propre pour améliorer la qualité de l'eau et aider les propriétaires à assumer les coûts nécessaires pour le remplacement de systèmes septiques vieillissants dans les collectivités concernées de l'État de New York. Ce programme d'aide financière a été créé pour encourager les propriétaires et les petites entreprises à remplacer et à moderniser leurs systèmes septiques en voie d'obsolescence et à éliminer les fosses septiques qui peuvent nuire à la qualité de l'eau et menacer la santé publique en libérant des agents pathogènes ou des substances polluantes par les nutriments telles que l'azote et le phosphore.

Il couvre notamment des zones où il existe actuellement ou pourrait exister des prises d'eau publiques, ainsi que celles qui connaissent déjà une dégradation de la qualité de l'eau directement attribuable à des systèmes septiques défectueux. Afin de garantir que les fonds soient alloués de la façon la plus efficace et pertinente possible, le DEC et le DOH collaborent étroitement avec les comtés participants pour identifier et hiérarchiser les plans d'eaux prioritaires. Cette approche coordonnée permet d'optimiser l'efficacité du programme dans la protection et l'amélioration des ressources hydrauliques à New York.

Une liste des comtés et des plans d'eau éligibles dans le cadre de ce cycle du programme (cycle 4) est disponible sur le site Web de l'EFC [ici](#). Les plans d'eau éligibles dans le cadre du cycle 5 seront publiés dès que les comtés auront été informés du montant des financements qui leur sont accordés. Les propriétaires et les

entreprises sont invités à contacter le représentant de leur comté dont les coordonnées figurent sur le site Web de l'EFC afin de déterminer si leurs propriétés sont éligibles.

Long Island dépend presque entièrement d'un aquifère à source unique et il est vital d'aider les fournisseurs d'eau à protéger cette source d'eau souterraine précieuse et unique pour garantir que des millions de personnes à Nassau et Suffolk soient approvisionnées en eau potable. Les annonces d'aujourd'hui viennent compléter les mesures annoncées récemment dans le cadre du [Programme pour le bassin versant de Long Island](#) en vue de renforcer la protection des bassins versants sur l'île. Le [Programme d'action pour le bassin versant de Long Island](#) est un plan d'action transparent visant à améliorer la qualité de l'eau, à préserver les habitats aquatiques, à protéger les eaux souterraines et à mobiliser le public afin de garantir la protection des eaux de surface, côtières et souterraines des comtés de Nassau et de Suffolk.

L'engagement de New York en faveur de la qualité de l'eau

L'État de New York poursuit ses investissements dans les infrastructures hydrauliques, avec plus de 2,2 milliards de dollars d'aide financière de l'EFC pour des projets locaux au cours de l'année fiscale 2024. La prochaine série de subventions d'EFC pour l'amélioration des infrastructures hydrauliques et les subventions intermunicipales pour les infrastructures hydrauliques est désormais ouverte à l'adresse www.efc.ny.gov. La gouverneure Hochul a [annoncé un montant de 325 millions de dollars](#) pour ce cycle.

Avec 500 millions de dollars alloués aux infrastructures d'approvisionnement en eau potable dans le budget adopté pour l'exercice 2026 annoncé par la gouverneure Hochul, l'État de New York aura investi au total de 6 milliards de dollars dans les infrastructures hydrauliques entre 2017 et cette année. Toute collectivité ayant besoin d'aide pour des projets d'infrastructures hydrauliques est invitée à [contacter l'EFC](#). Les New-Yorkais peuvent suivre les projets bénéficiant des investissements de l'EFC grâce au [tableau de bord interactif de l'impact des projets](#).

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)